



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Affaire suivie par :
Michèle POINOT SANTERRE
Service Agriculture
Tél : 07 84 54 93 05
Mél : ddt-sa-foncier-agricole@bas-rhin.gouv.fr

**Monsieur Le Maire
Destinataires in fine**

Strasbourg, le 17 avril 2026

**Objet : Information décision d'autorisation préalable d'exploiter (accord tacite)
Dossier n°67250048**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser une copie de l'accusé de réception de dossier complet valant décision d'autorisation d'exploiter prise par le Préfet de la région Grand Est dans le cadre de la procédure d'autorisation préalable d'exploiter concernant les terres situées sur votre commune.

Cet accusé de réception de dossier complet doit faire l'objet d'un affichage en mairie d'une durée d'un mois.

À l'issue de cette période d'affichage, je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage ci-joint selon les modalités décrites sur celui-ci.

Les services de la DDT du Bas-Rhin (07 84 54 93 05 / ddt-sa-foncier-agricole@bas-rhin.gouv.fr), restent à votre disposition pour tout renseignement que vous jugeriez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service Agriculture

Théo MACHOU